

L'Institut Michel Villey (Université Panthéon-Assas)
et l'Institut Carré de Malberg (Université de Strasbourg) organisent
le vendredi 15 juin 2012
un colloque intitulé

La liberté d'expression, une liberté menacée ?

Responsables : **Olivier Beaud** (Université Panthéon-Assas),
Patrick Wachsmann (Université de Strasbourg)

de 9h à 12h30

Sous la présidence d'**Olivier Beaud**
(PR, Univ. Panthéon-Assas)

Présentation du colloque par **Patrick Wachsmann**

- **François Saint Bonnet** (PR, Univ. Panthéon-Assas) :
« Le jury et la liberté d'expression. La justification
démocratique d'une prétention libérale »
- **Nicolas Bonnal** (premier vice-président du TGI de
Bobigny) : « Apologie de la loi du 29 juillet 1881 »
- **Peggy Duoulombier** (MCF, Univ. de Strasbourg) :
« Les conflits de droits intéressant la liberté d'expression
dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de
l'homme »
- **Thierry Marembert** (avocat à la Cour de Paris) :
« La diffamation à l'ère d'internet »
- **Patrick Wachsmann** (PR, Univ. de Strasbourg) :
« La liberté d'expression en temps de crise : l'exemple
de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de
l'homme concernant la Turquie »

de 14h à 17h

Sous la présidence de **Jean-Marie Denquin**
(PR, Univ. Paris Nanterre)

- **Philippe Conte** (PR, Univ. Panthéon-Assas) : « L'article
10 de la Convention européenne des droits de l'homme et le
principe de la légalité criminelle »
- **Olivier Beaud** (PR, Univ. Panthéon-Assas) : « Le délit
d'offenses au président de la République : un épisode
méconnu de la République gaullienne »
- **Aude Bouveresse** (MCF, Univ. de Strasbourg) :
« L'obligation de réserve des fonctionnaires de l'Union
Européenne »
- **Thomas Hochmann** (Chercheur, Centre Perelman de
philosophie du droit, ULB) : « La répression pénale de la
contestation du génocide contre le peuple arménien »

Le colloque aura lieu dans la salle des Conseils de l'Université Panthéon-Assas
Aile Soufflot - Centre Panthéon - 12, Place du Panthéon, 75005 Paris

01 44 41 89 92 inst.mvilley@u-paris2.fr

Pour plus d'informations : www.institutvilley.com